

## CHECK-LIST DE LA PRÉPARATION DE LA RÉOUVERTURE DE VOTRE PAROISSE

Voici une liste de contrôle pour vous guider dans la préparation de votre paroisse à travers les différentes étapes du processus de déconfinement. Une fois que vous êtes prêts à procéder à la réouverture de votre église, vous devez demander l'autorisation de le faire.

Pour demander l'autorisation de rouvrir votre église, veuillez faire la demande EN LIGNE

Une fois que votre demande est reçue, elle sera traitée et évaluée afin d'établir si les critères d'admissibilité permettant de passer à la première phase du processus de déconfinement sont satisfaits.

	Mesures à appliquer	Fait
<b>1</b>	<b>DISTANCIATION</b>	
1A	Le matériel pour indiquer la distanciation est disponible (sol, bancs, etc.)	
1B	<i>La distance de 2 mètres est indiquée clairement:</i>	
	De la porte de l'église jusqu'au bord du trottoir d'accès	
	De l'entrée du sanctuaire jusqu'à la porte de l'église dans l'allée centrale	
	De l'entrée du sanctuaire jusqu'à l'entrée de chacune des allées latérales de l'église (si c'est le cas)	
	Pour les places individuelles utilisables dans les bancs	
	Pour les bancs utilisables par les membres d'une même famille	
	Dans les lieux de rencontre pour le sacrement du pardon	
	Les bancs et les places inaccessibles sont indiqués par des cordes ou d'autres moyens pour en empêcher l'accès	
1C	Les conditions de circulation dans les lieux (suivre les marques et garder les distances) sont indiquées clairement	
	Le nombre de fidèles susceptibles d'être accueillis dans l'église est indiqué	
<b>2</b>	<b>MESURES DE DÉSINFECTION ET D'HYGIÈNE</b>	
2A	<i>Les affiches d'information ont été placées aux différentes entrées utilisées par les fidèles, concernant :</i>	
	Les mesures d'hygiène générales (port de masque ou de visière, désinfection des mains, étiquette respiratoire, etc.)	
	Les conditions qui interdisent l'accès au lieu de culte (fièvre, toux, contact avec malade, retour de voyage, etc.)	
2B	<i>Toutes les dispositions ont été prises pour le matériel de désinfection et d'hygiène :</i>	
	Les produits de nettoyage à utiliser sont disponibles à chacune des entrées	

	Les produits de désinfection des mains disponibles	
	Des masques à usage unique disponibles	
	Des masques en tissu sont disponibles pour l'équipe	
	Des gants à usage unique disponibles (équipe et bénévoles)	
	Des poubelles à pédales avec couvercle (à chacune des entrées)	
	Un poste de désinfection des mains a été installé à chaque entrée accessible (église, salles de réunion, toilettes, etc.)	
	Un poste de désinfection des mains a été installé dans le sanctuaire et la sacristie	
2C	Prévoir des micros et lutrins en fonction du nombre de célébrants et intervenants	
<b>2D</b>	<b>Hygiène des lieux et du matériel avant l'ouverture (et après chaque activité)</b>	
	La désinfection des grandes surfaces (murs, sols, portes, etc.) est assurée	
	La désinfection, des surfaces et de tous les objets avec lesquels l'équipe et les fidèles ont accès ou ont à toucher, est garantie	
	Désinfection des bancs après chaque utilisation (si célébration subséquente rapprochée)	
	Des micros et lutrins sont prévus en fonction du nombre de célébrants et intervenants	
	Les cierges et les lampions sont retirés (l'utilisation sous contrôle serré est organisée)	
	Les bénitiers ont été vidés et nettoyés	
	Des dispositions sont prises pour que les linges d'autel, y compris les corporaux, soient lavés à l'eau et au savon en vue de chaque utilisation	
	Des dispositions sont prises pour assurer le lavage des vases sacrés à l'eau et au savon	
	Des dispositions sont prises pour bloquer l'accès au sanctuaire et à la sacristie aux personnes ne faisant pas partie des bénévoles, de l'équipe de service	
	Des dispositions sont prises pour que tous les documents utilisés durant une célébration (missel, feuillet paroissial, etc.) soient retirés	
	Si présence d'un appareil de ventilation mécanique: entretien en fonction des recommandations: <a href="https://www.inspq.qc.ca/publications/3011-climatiseurs-mobiles-ventilateurs-milieux-soin-covid19">https://www.inspq.qc.ca/publications/3011-climatiseurs-mobiles-ventilateurs-milieux-soin-covid19</a>	
2E	Des dispositions sont prises pour assurer une collecte sécuritaire (tronc ou, de préférence, système électronique)	
<b>3</b>	<b>LES BÉNÉVOLES</b>	
3A	<i>Sont disponibles en nombre suffisant</i>	
	Une personne est disponible à l'entrée de l'église en tout temps durant les horaires d'ouverture de l'église	

3B	Une formation leur a été donnée aux bénévoles, portant sur :	
	Les principes d'hygiène et de distanciation (comment se laver les mains; pourquoi et comment désinfecter les mains)	
	Les modalités de désinfection et d'hygiène adoptées par votre organisation	
	Les modalités de distanciation adoptées par votre organisation	
	Le rôle des bénévoles à l'accueil	
	La vérification de l'applicabilité des conditions d'accès (nombre de personnes individuelles, en famille), du respect de la distanciation, du suivi des directions indiquées sur le sol, de l'occupation des places indiquées sur les bancs, de la limitation des déplacements inutiles dans les lieux; etc.)	
	Vérifier le respect des conditions d'hygiène: pas de symptômes ni de conditions empêchant l'accès; port de masque; désinfection des mains; matériel à usage unique dans les poubelles; ne pas toucher les surfaces indûment; etc.	
	Le maintien des portes ouvertes durant les horaires d'accessibilité	
	La façon de guider les fidèles dans les lieux: entrée, circulation, installation, sortie; etc.	
<b>4</b>	<b>LES FIDÈLES</b>	
4A	Les paroissiens sont contactés pour les informer des mesures prises concernant:	
	Les quatre (4) phases de réouverture progressive	
	Les célébrations durant chacune des phases	
	La disponibilité des célébrations selon un mode virtuel	
	Les modalités pour exprimer leurs attentes en termes de sacrements	
4B	Les consignes d'information/formation pré ouverture: entrée, accueil, circulation, installation, sacrement du pardon, visite de recueillement, communion, etc.	
	L'interdiction de regroupement devant l'entrée/sur le parvis de l'église, en tout temps	
	L'interdiction de faire des déplacements inutiles dans les lieux de culte	
	Les modalités de communication: correspondance, médias sociaux, etc.	

**Pour plus d'information :**

[deconfinement@diocesemontreal.org](mailto:deconfinement@diocesemontreal.org)

[www.diocesemontreal.org](http://www.diocesemontreal.org)